



Préambule

« Rennes au Pluriel : le rendez-vous de l'Égalité et de la diversité culturelle » est, depuis 2015, une manifestation annuelle portée par la Ville de Rennes qui traite des enjeux de diversité culturelle au prisme de l'égalité. Dans sa volonté de poursuivre la mise en visibilité et le partage de la pluralité des imaginaires et récits, un nouvel appel à propositions est lancé pour cette 12^{ème} édition, qui se tiendra du 10 au 23 mai 2027.

Rennes au Pluriel est une invitation au décentrage, à la réflexion autour des questions contemporaines d'assignations, d'identités, d'ethnicité, de discriminations liées à l'origine réelle ou supposée. C'est une invitation à imaginer des espaces d'expression garantissant l'égale reconnaissance et dignité de ce qui fait la pluralité de la société française et de Rennes. Ville, qui à l'image de grandes villes françaises, est riche de sa réalité multiculturelle.

Rennes au Pluriel élabore ainsi avec les partenaires associatifs rennais une programmation volontairement hybride qui réunit des événements aux formats très divers : lectures, concerts, projections, expositions, débats, ateliers, animations familiales, performances, spectacle vivant, défilés de mode ... autant de manières possibles pour exprimer et affirmer notre façon d'appartenir à notre ville, notre quartier et ce, dans nos diversités.

Contenu de l'évènement

L'évènement proposé doit rencontrer impérativement l'une des thématiques suivantes :

- Diversité ethnoculturelle et création artistique

Les arts et la culture permettent de raconter le monde, de l'éprouver de manière sensible, c'est pourquoi Rennes au Pluriel souhaite mettre en lumière les initiatives culturelles et artistiques qui renouvellent les imaginaires, récits, esthétiques et qui représentent le visage de la société française d'aujourd'hui.

- Héritages et mémoires de l'esclavage et des colonisations

Les rendez-vous proposés dans ce cadre doivent inviter à la réflexion et à la conscientisation sur les traces et les conséquences de l'esclavage et des colonisations dans le présent de la société Française.

- Immigrations : histoires, mémoires et identité.S

La France s'est construite à travers des mouvements de migrations successives. Reconnaître et partager cette Histoire et ses apports, c'est donner du sens à ce que nous sommes collectivement et ce qui nous lie dans la diversité de nos appartenances.

Une attention sera également portée aux propositions émanant des associations des diasporas présentes à Rennes (ou traitant de la question diasporique). À titre indicatif, il peut s'agir d'évènements visant à valoriser la diversité des expressions, patrimoines et patrimoines culturels diasporiques ou mettant à jour des dimensions spécifiques de leurs expériences et vécus. Il peut s'agir d'évènements valorisant et questionnant les transmissions familiales, culturelles ou linguistiques, ainsi que des sujets autour de l'identité individuelle et collective.

Parce-que l'intérêt de la mémoire est de penser collectivement la société et d'imaginer notre avenir, un intérêt est accordé aux propositions portant sur les mémoires des luttes sociales qui ont abouti à l'acquisition de droits pour les personnes ou groupes sociaux minorisés.

Enfin, la Ville de Rennes s'est engagée dans une politique en faveur du plurilinguisme pour la reconnaissance de l'égale dignité des langues, qui s'est traduit politiquement par l'adoption des Orientations Stratégiques pour le Plan des Politiques Linguistiques l'année 2024. Ainsi Rennes au Pluriel affirme son soutien aux projets proposant de donner de la visibilité et de mettre en valeur les langues en présence sur le territoire rennais, notamment les langues minorées, issues des immigrations postcoloniales.

Engagements de la ville

- Conseil et aide à la réflexion sur le contenu et la mise en œuvre de l'évènement
- Promotion de l'ensemble des événements via des supports communicationnels
- Mise en réseau avec des partenaires, ressources locales ou nationales si besoin
- Possibilité de soutien financier ► l'aide financière apportée par la Ville peut être cumulée avec d'autres aides institutionnelles ou privées, elle est ponctuelle et liée à l'évènement proposé. Elle n'a pas vocation à couvrir les frais de fonctionnement des associations participantes. Le montage budgétaire de l'évènement doit permettre sa gratuité pour les participants.

Attentes vis-à-vis des organisateurs.rices d'évènements

- Chaque porteur.se d'évènement est pilote de sa proposition. La ville assure la coordination générale de la manifestation, la cohérence éditoriale de la programmation et la responsabilité des événements dont elle a en charge la programmation directe.
- L'évènement proposé devra être **gratuit** et accessible au plus grand nombre
- L'évènement devra se tenir sur la commune de Rennes
- Les structures sont invitées à diffuser leurs initiatives dans leurs réseaux et dans infolocale <https://www.infolocale.fr/>, et à relayer l'ensemble des rendez-vous de la programmation.

Organisation de manifestations sur l'espace public

Les manifestations organisées sur l'espace public doivent faire l'objet d'une autorisation. Celle-ci est à formuler au moins 3 mois à l'avance via le formulaire suivant :

<https://subventions.si.rennes.fr/aides/#/asso/>

Prêt de matériel

Les associations peuvent également bénéficier dans certains cas de mise à disposition de matériel (tables, chaises, sonorisation, tonnelles...). Les demandes sont à formuler dans le même espace en ligne au minimum 3 mois avant la date de l'évènement. En effet, **après le 30 janvier 2026**, il sera impossible de bénéficier de ce dispositif.

Attention suite à l'augmentation croissante de manifestations, la Ville ne peut répondre favorablement à toutes les demandes ou, parfois, à la totalité de la demande formulée. De plus, toute demande formulée en dehors des dates limites sera refusée.

Dimanche à Rennes

Les propositions se déroulant un dimanche peuvent bénéficier d'une visibilité supplémentaire en obtenant une labellisation Dimanche à Rennes. Les demandes de labellisation sont à déposer via ce lien : <https://dar.rennes.fr/labellisation/>

Dates à retenir

Proposition	
Rencontre d'interconnaissance entre les associations porteuses de propositions	Mardi 13 octobre 2026
Clôture de l'appel à propositions	Dimanche 22 novembre 2026
Communication des projets retenus	fin décembre 2026
Préparation	
Date limite pour envoyer le formulaire d'emprunt du matériel à la Ville de Rennes	vendredi 30 janvier 2027
Envoi des éléments de communication finalisés (fiche projet mentionnant la date, l'horaire, lieu, modalités d'inscription et texte de présentation définitifs).	Dimanche 14 février 2027
Rennes au Pluriel 2027	
Ouverture de Rennes au Pluriel	Lundi 10 mai 2027
Clôture de Rennes au Pluriel	Dimanche 23 mai 2027
Bilan	
Date limite pour rendre les bilans (formulaire en ligne à compléter)	juin 2027
Réunion de bilan	juin 2027

Pour participer à l'édition 2027, vous pouvez contacter :

Charlyne Tostivint
Chargée de mission Égalité -Diversité Culturelle
02.23.62.22.09/06.50.72.43.57
c.tostivint@rennesmetropole.fr

Et remplir le formulaire en ligne ► [Lien portail associatif](#)

Mes démarches ⇒ Réaliser une nouvelle démarche ⇒ Rennes au Pluriel – Appel à projets 2027